

Mairie de Romette
05000 GAP

PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 9 septembre 2015

Présents :

Claude PLANTAMP (Président), Jacques OSTIAN (Vice-Président),
Marie-Thérèse JORSIN (Secrétaire Adjointe),
Jacques VIAL (Trésorier),
Jean-Pierre BOULLIC, Serge FREMONT, Jacqueline DERANCOURT, Nicole
PLANTAMP (membres).
Absent : Yves NEDELLEC, excusé.

Ordre du jour :

- 1- Préparation de l'Assemblée Générale.
- 2- Point sur la Trésorerie.
- 3- Cotisation 2016.
- 4- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 17h et aborde l'ordre du jour.

1- Préparation de l'Assemblée Générale.

Celle-ci se déroulera le 16 novembre prochain à 16h30 à la salle Dum'Art, Avenue Cdt Dumont à GAP.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale, le Président décide de confirmer aux adhérents de produire, lors de leur renouvellement d'adhésion, un certificat médical de moins de 3 mois.

Conformément aux nouvelles dispositions de l'art.12 des Statuts, il est procédé au renouvellement du 2ème tiers des membres du Conseil d'Administration, soit 3 Administrateurs par tirage au sort.

Jacques OSTIAN, Jean-Pierre BOULLIC et Nicole PLANTAMP sont tirés au sort et ainsi renouvelables. Le mandat des 6 autres Administrateurs se terminera en 2016 et 2017.
Claude PLANTAMP fait à nouveau appel aux adhérents pour déposer leur candidature dès réception afin qu'elle parvienne au Président au plus tard le 25 octobre.

2- Point sur la Trésorerie.

Jacques VIAL indique que la Trésorerie est saine et que le résultat comptable fait apparaître un excédent de 327€ au 31 août.

Il indique les nouveaux tarifs de licence :

IR : 20,35

IRA : 22,50

IMPV : 32,50

Concernant la subvention accordée par l'OMS (450€ en 2015), il apparaît opportun au vu de la nouvelle activité de rando-santé et de ses résultats, de demander, pour 2016, 600€ à savoir 400 pour faire le geste demandé par Mr le Maire et 200 au titre de cette nouvelle activité encouragée par les Pouvoirs Publics.

Le Conseil autorise les animateurs à acheter les cartes IGN qui leur sont nécessaires et à en demander le remboursement au Président sur présentation de la facture.

Chaque animateur qui possède une trousse de secours devra en vérifier le contenu ainsi que les dates de péremption. Il est souhaitable que chaque animateur en possède une.



3- Cotisation 2016.

Le Conseil propose de ne pas augmenter la cotisation pour préserver le pouvoir d'achat.

4- Questions diverses.

A la demande de Serge et Jacqueline, un débat s'instaure sur le partage des frais de voiture en fonction du nombre de passagers par voiture : ils proposent de calculer le coût global et de partager par l'ensemble des participants en tenant une caisse commune. Nicole fait remarquer que cette mesure est déjà appliquée pour ceux des séjours qu'elle organise à des distances importantes de Gap.

Après un large échange de points de vue, Jacques OSTIAN propose au Conseil de maintenir en l'état le règlement intérieur actuel et de procéder à la répartition sur le groupe complet à partir de 100km aller.

Cette mesure est adoptée sans vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La Secrétaire Adjointe,

Le Président,

Marie-Thérèse JORSIN

Claude PLANTAMP